

29 JANVIER 2018
REUNION PARENTS TERMINALES



LYCEE JULIE VICTOIRE DAUBIE ARGENTEUIL
M RECOING - M SANCHES

CIO ARGENTEUIL
Mme VIGOR - Mme MACOVEI

SOMMAIRE

- 1 Pourquoi transformer l'accès à l'enseignement supérieur ?
- 2 Le calendrier de terminale 2017-2018
- 3 Etape 1 - novembre > décembre 2017 : information
- 4 Etape 2 – janvier > mars 2018 : vœux
- 5 Etape 3 – mai > septembre 2018 : réception - acceptation des propositions et inscription dans les établissements d'enseignement supérieur
- 6 Etape 4 – juin > septembre 2018 : phase complémentaire

***EN FIN DE DIAPORAMA DES PARCOURS A DECOUVRIR
ALTER PACES/DN MADe***



1 POURQUOI TRANSFORMER L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

➔ Réduire un taux d'échec élevé en 1^{ère} année de licence

- > Seulement 27% des étudiants obtiennent leur licence en 3 ans et 39% en 4 ans
- > 61% ne valident pas leur première année ou se réorientent

➔ Mettre fin au tirage au sort pour décider de l'avenir des lycéens

➔ Donner aux bacheliers de la voie professionnelle ou technologique de meilleures perspectives de réussite dans le supérieur

(aujourd'hui 30% des effectifs en IUT pour les bacs technos . 18% des effectifs en STS pour les bacs Profs)



INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier 2018.

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils



Bienvenue sur la plateforme d'admission
dans l'enseignement supérieur.
À partir du 22 Janvier, vous pourrez saisir vos vœux.



C'est quoi ?



Comment ça marche ?

Découvrez le contenu des formations

Les fiches de chaque formation sont disponibles
à partir du 22 Janvier.



Questions fréquentes



Les tutos vidéos

CALENDRIER 2018

- 1 À partir du 16 Janvier :
Information sur le fonctionnement de Parcoursup
- 2 Du 22 Janvier au 13 Mars 18H00 :
Inscription et saisie des vœux
- 3 Jusqu'au 31 Mars inclus :
Finalisation des dossiers et confirmation des vœux
- 4 Du 22 Mai au 21 Septembre inclus :
Réception et acceptation des propositions
- 5 Du 26 Juin au 21 Septembre inclus :
Phase complémentaire

[Voir le détail du calendrier](#)



Finaliser mon projet d'orientation
Terminales 2017/2018

INFO FLASH

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Les questions fréquentes

Rechercher

- La plateforme Parcoursup
- Qui est concerné par Parcoursup ?
- Réorientation et redoublement
- Les formations sur Parcoursup
- S'inscrire et saisir ses vœux
- Compléter les dossiers et confirmer ses vœux
- Répondre aux propositions des établissements
- Les caractéristiques et les attendus des formations
- La fiche Avenir
- Les vœux
- Les vœux multiples
- Sectorisation et mobilité géographique
- La phase complémentaire

Le fonctionnement de la procédure, étape par étape

La procédure Parcoursup a pour objet de permettre, à toute personne titulaire ou en préparation du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent qui le souhaite, de déposer des vœux en vue de son inscription en première année d'une formation de l'enseignement supérieur dans le cadre de la formation initiale, d'obtenir les réponses des formations à ses vœux et de répondre aux propositions qui lui sont transmises par le biais de la plateforme.

Avant de saisir vos vœux, informez-vous sur les formations et leurs débouchés pour construire votre projet de formation.

Les éléments dont vous avez besoin pour pouvoir créer votre dossier

La création de votre dossier

La saisie de vos vœux

La finalisation de vos dossiers et la confirmation de vos vœux

Les réponses des établissements

Vos réponses aux propositions d'admission

Début de la phase complémentaire

Une place garantie pour chacun

Les tutos vidéos

Parcoursup, c'est quoi ?

- > Saisie des vœux du 22 janvier au 13 mars (18h)
- > 10 vœux maximum selon ton projet
- > Pas de classement des vœux
- > Des propositions d'admission

Parcoursup : c'est quoi ?

15 janvier : Ouverture de Parcoursup

- Du 22 janvier au 13 mars : 10 vœux maximum
- Du 14 mars au 31 mars : Validation des dossiers et confirmation des vœux

Parcoursup : le calendrier

Le calendrier

- > Saisie des vœux : du 22 janvier au 13 mars à 18h
- > Confirmation des vœux : jusqu'au 31 mars

Vœux et vœux multiples : mode d'emploi

CALENDRIER 2018

1 A partir du 15 Janvier :
Information sur le fonctionnement de Parcoursup

2 Du 22 Janvier au 13 Mars 18H00 :
Inscription et saisie des vœux

3 Jusqu'au 31 Mars inclus :
Finalisation des dossiers et confirmation des vœux

4 Du 22 Mai au 21 Septembre inclus :
Réception et acceptation des propositions

5 Du 26 Juin au 21 Septembre inclus :
Phase complémentaire

[Voir le détail du calendrier](#)



Finaliser mon projet d'orientation
Terminales 2017/2018

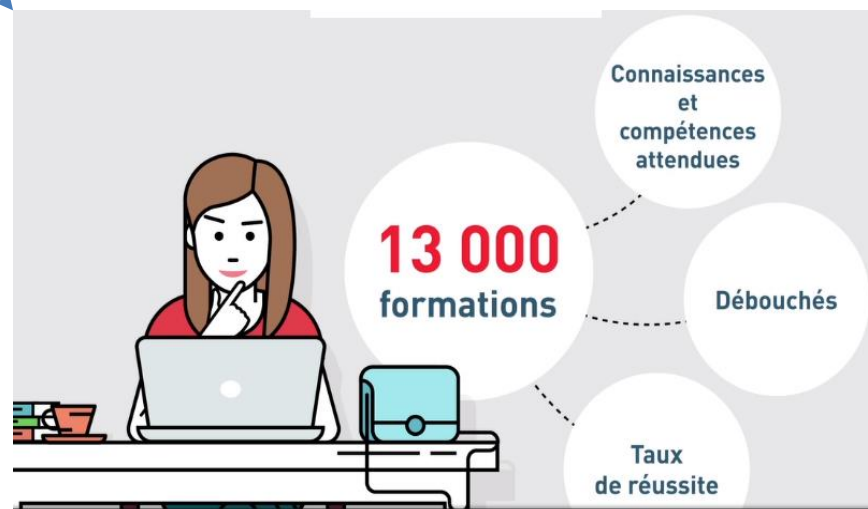
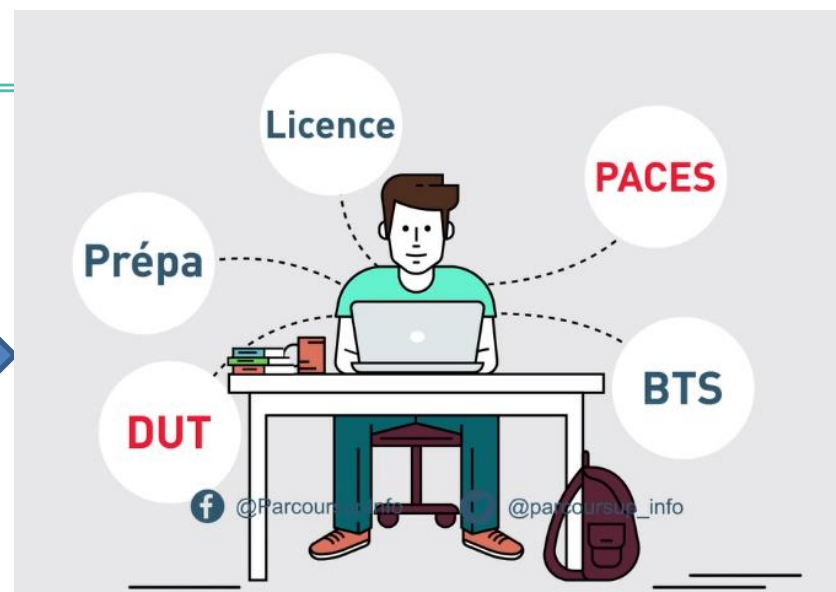


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



2 CALENDRIER DE TERMINALE 2017-2018

-Réception - acceptation
des propositions
-Phase complémentaire
-Inscription
administrative

Elaboration du projet
d'orientation

Consolidation du projet et
saisie des vœux

Confirmation
vœux

Examen des vœux

nov

déc

jan

fév

mars

avril

mai

juin - sept

Echanges avec le professeur principal

Informations sur : www.terminales2017-2018.fr

1^{ère} semaine de
l'orientation

Intentions
d'orientation :
Fiche dialogue

1^{er} conseil de
classe :
recommandations

2^{ème} semaine de
l'orientation et
Journées Portes
Ouvertes

★ 15/01 : ouverture nouvelle plateforme d'admission parcoursup.fr

★ 22 janvier :
début saisie vœux

★ 13 mars :
fin saisie vœux

★ 31 mars :
date limite confirmation vœux

Consolidation du projet sur
parcoursup.fr : attendus et
indicateurs par formation

Saisie des vœux (jusqu'au 13/03)
puis confirmation sur parcoursup.fr

2^{ème}
conseil de
classe :
fiches
Avenir

Examen de
chaque vœu
dans le supérieur

★ A partir du 22 mai

Réception- acceptation
des propositions par les
futurs étudiants puis
inscription

★ Baccalauréat (écrit)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

3 Etape 1 : novembre > décembre 2017 INFORMATION

- Questionnaire de positionnement
- Mail d'information sur les secteurs choisis
- Entretiens individuels
- Mooc en classe sur l'enseignement supérieur, lettre de motivation, CV...
- Mooc en ligne sur STAPS/DROIT...



3 L'ACCOMPAGNEMENT POUR ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION

Accompagnement
à l'orientation dès
le 1^{er} trimestre

- > Découvrir les filières de formation
- > Comprendre leur contenu : connaissances/compétences attendues
- > Découvrir des métiers et les parcours (dont insertion professionnelle)
- > Connaître les filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, PACES...) et les opportunités des filières d'avenir
- > Échanger par chat, mail ou téléphone

➔ www.terminales2017-2018.fr

The screenshot shows the homepage of the 'TERMINALES 2017/2018' website. At the top, there are logos for the French Republic, the Ministry of National Education, and the Ministry of Higher Education and Research. The main title 'TERMINALES 2017/2018' is prominently displayed, followed by the subtitle '5 ÉTAPES pour mon parcours dans l'enseignement supérieur'. To the right, there is a logo for 'onisep MON ORIENTATION EN LIGNE.FR'. Below the header, the website is organized into five columns, each representing a step in the orientation process. Each column has a colored circular icon at the top: a book for 'ÉTAPE 1', a building for 'ÉTAPE 2', a hand pointing at a screen for 'ÉTAPE 3', a headset for 'ÉTAPE 4', and a lightbulb for 'ÉTAPE 5'. Under each icon, there is a brief description of the step's goal and a 'Découvrir' button. Step 1 is 'J'explore les possibles' with a list of links: 'Que faire avec mon bac?', 'Check list de l'orientation', 'Info métiers', 'Info filières', and 'Schéma des études après le bac'. Step 2 is 'Je découvre les formations de l'enseignement supérieur'. Step 3 is 'J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix'. Step 4 is 'Je souhaite en parler'. Step 5 is 'Je précise ce que je vais demander'. At the bottom of the page, there is a copyright notice: '© MEN - MESRI - ONISEP 2017'.



3 L'ACCOMPAGNEMENT POUR ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION

Accompagnement
à l'orientation dès
le 1^{er} trimestre

➡ Une fiche « dialogue pour l'orientation » à renseigner par l'élève

- > indique **l'état de sa réflexion** après échange avec son professeur principal et un psychologue de l'éducation nationale (conseiller d'orientation)
- > précise **ses intentions d'orientation**

➡ Le rôle renforcé du conseil de classe de terminale

> 1^{er} conseil de classe :

- prend connaissance des intentions d'orientation
- formule des **recommandations à chaque élève**
- **Permet d'alimenter** sa réflexion/l'inviter à affiner son projet
(recommandations internes au lycée destinées exclusivement à l'élève)



4 CALENDRIER JANVIER – MARS 2018 : LES VŒUX

-Réception - acceptation
des propositions
-Phase complémentaire
-Inscription
administrative

Elaboration du projet
d'orientation

Consolidation du projet et
saisie des vœux

Confirmation
des vœux

Examen des vœux

nov

déc

jan

fév

mars

avril

mai

juin - sept

Echanges avec le professeur principal

Informations sur : www.terminales2017-2018.fr

Questionnaire
Positionnement
/INFO mail
/Entretiens

Forum
anciens/ JPO

Intentions
d'orientation :
Fiche dialogue

★ 15/01 : ouverture nouvelle plateforme parcoursup.fr

★ 22 janvier :
début saisie vœux

★ 13 mars :
fin saisie vœux

★ 31 mars :
date limite confirmation
vœux

1^{er} C.Classe :
recommandations

Consolidation du projet sur
parcoursup.fr : attendus et
indicateurs par formation

Saisie des vœux (jusqu'au 13/03)
puis confirmation sur parcoursup.fr

2^{ème}
conseil de
classe :
fiches
Avenir



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

4 PARCOURSUP.FR : LA NOUVELLE PLATEFORME D'ADMISSION

dès le 15
janvier

➔ La plateforme : www.parcoursup.fr

> 15 janvier 2018 : ouverture

> 22 janvier 2018 : **INSCRIPTION/SAISIE** e des vœux avec une adresse mail valide et régulièrement consultée

> **CONTACT** : envoyer un message au service académique d'information et d'orientation, répond aux questions des élèves qui rencontrent des difficultés techniques pendant leur session

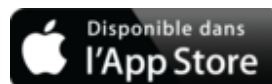
➔ L'application Parcoursup

> Pour **recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes** durant la procédure

> en version Android



et iOS



N'oubliez pas de télécharger l'application

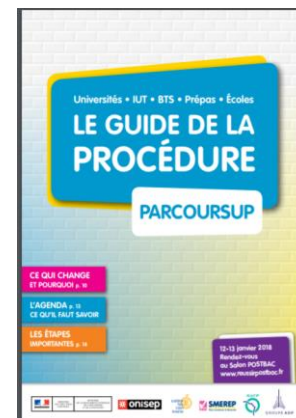


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



PARCOURSUP : L'ESSENTIEL!



Le calendrier

- > Saisie des vœux : du 22 janvier au 13 mars à 18h
- > Confirmation des vœux : jusqu'au 31 mars



- > 10 vœux maximum **NON CLASSES MAIS MOTIVES**
- > Formations sélectives ou non sélectives
- > Dans son académie ou en-dehors



4 CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22
janvier

➔ Une plateforme pour mieux connaître le contenu des formations disponibles

Informations fournies par l'établissement d'enseignement supérieur

- > Contenu et organisation des enseignements
- > **Attendus** de la formation
- > Éléments pris en compte pour l'examen d'un vœu
- > Dates des **journées portes ouvertes** ou des **journées d'immersion**
- > Contact d'un responsable pédagogique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



4 CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22 janvier

➔ les attendus pour réussir dans les formations choisies

- > Affichage des **connaissances fondamentales et compétences nécessaires** à la réussite
- > Attendus définis à l'échelle nationale par le ministère en charge de l'enseignement supérieur
- > ET spécificités précisées par les établissements

Les attendus : faire du sur-mesure dans ses choix d'orientation

Les attendus sont les connaissances et les aptitudes qui sont nécessaires à un lycéen lorsqu'il entre dans l'enseignement supérieur. Ces attendus, qui existent de façon tacite dans notre système d'affectation, seront désormais affichés.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



4 CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22
janvier

➔ Une plateforme pour identifier ses chances de réussite et d'insertion professionnelle

Pour chaque formation supérieure : AFFICHAGE

- > Nombre de places proposées en 2018
- > Nombre de candidats et nombre d'admis en 2017
- > Taux de passage en 2^{ème} année / de réussite selon le bac, débouchés / taux d'insertion professionnelle



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



4 CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22 janvier

Attendus, nombre de places, taux de réussite, taux d'insertion professionnelle par formation... des données essentielles



- ➔ à discuter avec les professeurs principaux et les psychologues de l'éducation nationale
- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille avant de faire ses choix

RAPPEL
OBJECTIF :
REDUIRE LE
TAUX D'ECHEC
EN LICENCE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



4 CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22 janvier

> Exemples d'attendus de réussite pour la filière STAPS

Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus, et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

Mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires, et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit à ce niveau de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives, afin de pouvoir être confronté en toute sécurité à cette pratique intense.

Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'intérêt manifesté pour des fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

4 CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

> Exemple d'attendus de réussite pour la licence mention **Droit** (extrait)

A partir du 22 janvier

Mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir développer un raisonnement rigoureux

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires sont souvent essentielles (la « plaidoirie »), et où les qualités rédactionnelles sont toujours fondamentales (rédaction de courriers, de consultations, de conclusions, d'actes juridiques, etc.).

Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et à raisonner sur des concepts.

La formation en Licence de droit requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, d'une maîtrise des activités dites « de réception », en particulier de la capacité du candidat à « comprendre » des textes complexes, ces activités étant à la base de la discipline juridique (compréhension de la loi, de la jurisprudence, de la doctrine). La formation en Licence de droit requiert l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspectives et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique. A l'université, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et aux examens consistent notamment en la rédaction de fiches d'arrêt, de notes de synthèses, de commentaires de textes, de cas pratiques et de dissertations.(...)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



4 CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22 janvier

> Exemple d'attendus de réussite pour le DUT Génie électrique et informatique industrielle

Mobiliser des compétences générales

- Etre actif dans sa formation : participer et manifester son envie d'apprendre
- Mobiliser ses compétences en français pour comprendre un énoncé scientifique et rédiger une solution à un problème
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation

Faire preuve de qualités humaines

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite

Mobiliser des compétences techniques et scientifiques

- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une problématique scientifique
- Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique



4 FINALISER SON PROJET D'ORIENTATION

Accompagnement
à l'orientation tout
au long de l'année
de terminale

Continuer d'approfondir son d'orientation (informations de la plateforme Parcoursup)

- > **Pourquoi** : permettre de faire **des choix** de poursuite d'études supérieures **réfléchis**
- > **Quand** : avant la fin de saisie des vœux dans parcoursup.fr
et avant le 2^{ème} conseil de classe
- > **Comment** : JPO SALONS IMMERSION (les mercredis de l'UCP)

➔ **Au lycée** : forum des anciens

➔ **Les ressources en ligne**

- > l'espace d'informations www.terminales2017-2018.fr : filières par profil, taux de réussite, témoignages...
- > Contacter des conseillers par téléphone, chat ou mail sur www.monorientationenligne.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



4 FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux
du 22 janvier
au 13 mars

- ➔ La très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur sont proposés dans parcoursup.fr
- ➔ Certaines formations sont proposées hors parcoursup.fr (liste non exhaustive)

Les formations hors parcoursup.fr

- Université Paris Dauphine
- Sciences Po Paris et IEP (Instituts d'études politiques)
- Certaines écoles paramédicales et sociales
- Certaines écoles supérieures d'art
- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, notariat, transport, secrétariat ...

Pour s'inscrire dans ces formations :

- > **contacter directement ces établissements**
- > **vérifier les modalités d'admission**
- > **démissionner de la procédure Parcoursup**

→ Suis-je obligé de m'inscrire sur parcoursup.fr si je postule à une formation qui n'en fait pas partie ?

Pour ne pas prendre de risques, mieux vaut candidater aussi sur parcoursup.fr : vous démissionnerez de vos vœux dès confirmation de votre admission dans cette autre formation. Cette année, le certificat de démission est obligatoire pour l'inscription dans ces formations hors Parcoursup.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

4 FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

➔ moins DE VŒUX MAIS réellement souhaités

Saisie des vœux
du 22 janvier
au 13 mars

> Un vœu = **une formation** + un établissement d'enseignement supérieur

> jusqu'à **10 vœux** pour des formations sous statut d'étudiant

> **10 vœux** pour des formations sous statut d'apprenti

sélectives
CPGE, BTS,
DUT,
écoles

PAS DE CLASSEMENT
VŒUX souhaités et **motivés**

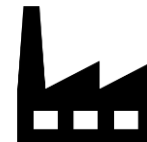
non sélectives
(licences,
PACES) dans
leur académie
ou en-dehors

> Les lycéens **décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences** parmi les formations envisagées : ces précisions ne sont pas transmises aux établissements mais sont des informations importantes pour aider le candidat à trouver une formation si aucun de ses vœux n'a reçu une réponse positive



4 LES VŒUX POUR DES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

- ➔ sur Parcoursup, **cocher** « **Formations en apprentissage** » dans l'encart
« **critères spécifiques** »



- ➔ Possibilité de formuler jusqu'à **10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 vœux autorisés pour des formations sous statut d'étudiant, (liste distincte)

- ➔ **Réponses et propositions** des établissements de formation

Retenu sous réserve de la signature d'un
contrat d'apprentissage

Refusé

Vœux et vœux multiples : mode d'emploi

- > 1 à 10 vœux multiples ou non
- > 1 vœu multiple = jusqu'à 10 sous-vœux

Certaines formations (BTS, DCG, DUT, CPGE, Licences) sont regroupées par types, spécialité ou mentions. Le vœu multiple est donc composé de plusieurs sous-vœux.

- > 1 sous-vœu correspond à une formation dans un établissement donné
- > 20 sous-vœux maximum au total
(hors écoles d'ingénieurs et de commerce et PACES Île-de-France)

**+ 10 vœux maximum pour des formations
sous statut d'apprenti**



Ana demande
Le DUT GEA

et elle choisit les établissements
suivants :

- IUT Saint Denis
- IUT Ville d'Avray
- IUT Paris Descartes

C'est donc 1 vœu multiple
et 3 sous-vœux

4 EXEMPLES SUR LES VŒUX MULTIPLES SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux
du 22 janvier
au 13 mars

Exemple : Chloé demande la CPGE « MPSI » dans les établissements suivants

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Enghien sans internat
- Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

→ Dans le décompte total de Chloé, ces demandes comptent pour
1 vœu multiple et 3 sous-vœux quelle que soit leur localisation

- > elles sont **regroupées par voie à l'échelle nationale** (exemple de vœu multiple : CPGE voie MPSI – Mathématiques, Physiques et sciences de l'ingénieur)
- > Pour demander une voie de CPGE, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**



4 FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux
du 22 janvier
au 13 mars

➔ En résumé : Pour Les vœux multiples :

- > **compte pour un seul** vœu parmi les 10 possibles
- > Chaque vœu multiple est **composé de sous-vœux**
une formation dans un établissement donné
- > A l'intérieur d'un vœu multiple, le lycéen peut sélectionner une ou plusieurs formations **sans les classer**

Au total, le lycéen peut formuler :

- De 1 à 10 vœux (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- **20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples** de BTS, DUT, CPGE, certaines licences (hors écoles d'ingénieurs et de commerce et PACES Île-de-France)



4 LES VŒUX MULTIPLES SUR PARCOURSUP.FR

➔ Cas particuliers des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce :

- > peuvent se regrouper par réseaux d'établissements à partir d'un concours commun
- > Le lycéen formule alors un vœu multiple
- > Chaque école du réseau = un sous-vœu
- > Le nombre de sous-vœux n'est pas limité

*Saisie des vœux
du 22 janvier
au 13 mars*

les écoles choisies ne sont pas
comptés dans le nombre
maximum de sous-vœux autorisé

4 COMPLÉTER SON DOSSIER POUR CONFIRMER VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Jusqu'au
31 mars

➔ Pour devenir définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent :

- > **Compléter leur dossier pour chaque vœu** : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme
- > **Confirmer leurs vœux**

➔ **Date limite de confirmation des vœux : 31 mars**



- > si un vœu n'est pas confirmé, après le 31 mars le vœu est supprimé

Rappel : impossible de saisir de nouveaux vœux après le 13 mars

L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

Fin de saisie des vœux :
13 mars (soir)

Avis équipe pédagogique :
du 14 au 31 mars

➔ Rôle renforcé du conseil de classe de terminale

> 2^{ème} conseil de classe (entre le 14 et le 31 mars 2018)

- examine les vœux de chaque élève dans le potentiel de chacun
- pour chaque vœu saisi : les professeurs formulent une appréciation et le proviseur donne un avis sur une **fiche Avenir** transmise par la plateforme

➔ La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par les élèves et leurs familles sur parcoursup.fr à partir du 22 mai

LA FICHE AVENIR EN BREF

Vos notes (moyenne de terminale, positionnement dans la classe)

Les appréciations des professeurs (« appréciations générales des professeurs »)

La synthèse et les « éléments d'appréciation complémentaires »

L'avis du chef d'établissement (cohérence du vœu et de la motivation du projet de formation, capacité à réussir)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

L'EXAMEN DES VŒUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

> **la fiche Avenir** transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)

> **le projet de formation motivé par l'élève**

POUR LES FILIERES SELECTIVES

- les notes de 1ère et terminale
- éventuellement : CV, notes aux épreuves anticipées du bac)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



SECTEUR GEOGRAPHIQUE (1)

la commune du domicile = académie de résidence de chaque candidat.



Pour déterminer cette adresse, sont pris en compte: -

- Adresse(s) des **représentants légaux** du candidat dans SIECLE
- Adresse du **candidat** lorsque celui-ci n'a pas bénéficié d'une remontée SIECLE
- Dérogation : 2 motifs recevables : Déménagement familial ou sportif de haut niveau recruté par un club du secteur.
- Demande à faire **avant le 16 mai** via Parcoursup « contact »

Après le 31 mai en cas de tension dans les formations non sélectives **un pourcentage maximum** de bacheliers hors académie sera fixé



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



SECTORISATION (2)

❑ LES QUESTIONS A SE POSER

- > LA MENTION EXISTE ELLE DANS MON ACADEMIE ?
- > SI CETTE FORMATION EXISTE A PARIS OU CRETEIL, EST ELLE ACADEMIQUE OU REGIONALE?

❑ TYPES DE SECTORISATION

- > ACADEMIQUE
- > REGIONALE
- > NATIONALE : fonctionne comme les filières sélectives

❑ QUAND LA MENTION DE LICENCE N'EXISTE PAS DANS L'ACADEMIE D ORIGINE ?

Le candidat est considéré comme un candidat de l'académie d'accueil

PARCOURSUP

Sectorisation (3)



PARCOURSUP

PACES IDF

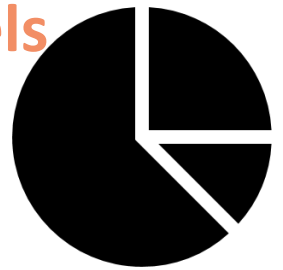
- ➔ PACES IDF est **1 vœu multiple** qui comporte **7 sous-vœux** correspondant à chacune des UFR médicales franciliennes.
- ➔ Le candidat peut sélectionner de **1 à 7 sous-vœux**, sans les hiérarchiser. Ces sous-vœux **ne sont pas comptés dans le nombre maximal de sous-vœux autorisé**.
- ➔ Les candidats doivent constituer **un dossier pour chacun des sous-vœux** formulés.
- ➔ **Sectorisation régionale** : les candidats versaillais, parisiens et cristoliens sont traités de la même façon sur l'ensemble des UFR franciliennes.
- ➔ **A compter du 22 mai**, les candidats sont informés des **réponses des établissements**.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/flux_orientation/59/9/Fiche-10-_PACES_IDF_VDEF_887599.pdf

A CHACUN SON PARCOURS

➡ A noter: spécificités pour la voie professionnelle et technologique

- places en DUT réservées aux bacheliers technologiques
- Places en BTS réservées aux bacs professionnels et technologiques



Certains lycéens pourront se voir proposer un parcours de formation personnalisé pour favoriser leur réussite

➡ A noter : dispositif « meilleurs bacheliers »

- > Dans chaque lycée, les meilleurs bacheliers de chaque série des voies générale et technologique et de chaque spécialité du bac professionnel pourront bénéficier d'un **accès prioritaire à une formation sélective ou non sélective**

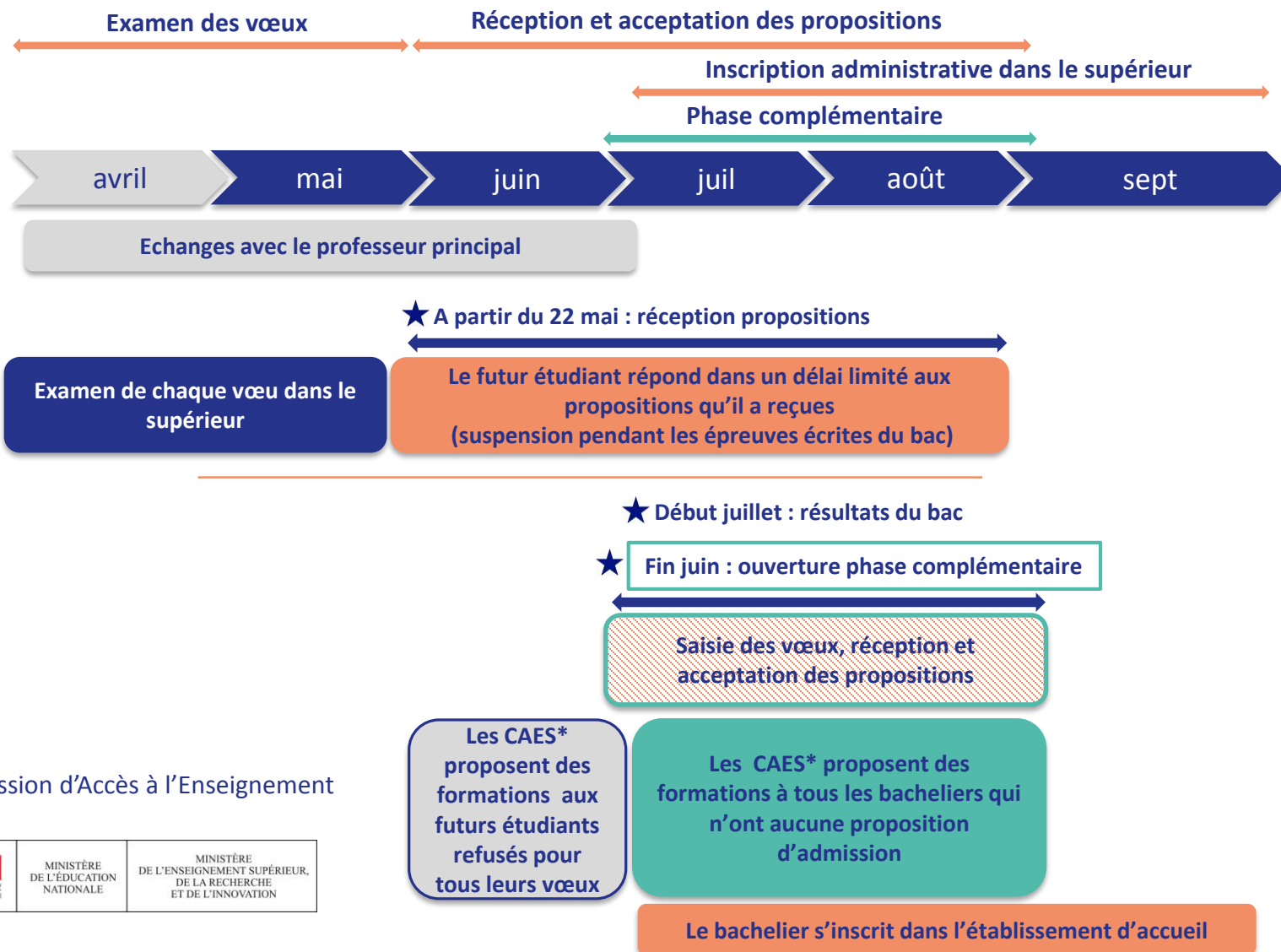
LA PRISE EN COMPTE DU PROFIL ET DU PROJET DE CHAQUE LYCÉEN

➡ **Augmentation des possibilités de mobilité géographique** pour permettre aux lycéens de choisir une formation hors de leur secteur géographique

➡ **Une année de césure** directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation REPORTEE afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet

- Durée d'un semestre universitaire à une année universitaire
- **demande faite lors de la saisie** des vœux sur Parcoursup
- portée à la connaissance de l'établissement au **moment de l'inscription administrative**
- n'est **pas accordée de droit** et un entretien peut être organisé avant décision et signature d'une convention entre le candidat et l'établissement
- le lycéen est bien inscrit dans la formation qui l'a accepté et **bénéficie du statut étudiant** pendant toute la période de césure
- il a un droit de **réintégration ou de réinscription** à l'issue de la césure

5 CALENDRIER MAI - SEPTEMBRE 2018 : RÉCEPTION - ACCEPTATION DES PROPOSITIONS ET INSCRIPTIONS



*CAES : Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur

5 ETAPE 3 - MAI : L'ESSENTIEL SUR LA PHASE DE RÉCEPTION ET D'ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

3

MAI > SEPTEMBRE 2018 RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

À PARTIR DU 22 MAI

- Les lycéens prennent connaissance des décisions des établissements de l'enseignement supérieur pour chaque vœu et reçoivent des propositions
- La commission d'accès à l'enseignement supérieur propose des formations aux futurs étudiants refusés pour tous leurs vœux (uniquement dans le cas où tous les vœux sont formulés pour des formations sélectives)

MI-JUIN

- La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat

ÉTÉ

- Inscription dans l'établissement d'accueil



5 LES PROPOSITIONS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Consultation des propositions à partir du 22 mai

➔ Le lycéen **prend connaissance des décisions** des établissements pour chaque vœu et **reçoit des propositions**

> quand une proposition arrive, **une alerte est envoyée** :



- sur son portable via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans sa messagerie personnelle (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup



Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail

> **interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise**



5 COMMENT LIRE LES RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

➔ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Consultation des propositions à partir du 22 mai

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)



Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

ou

En attente d'une place



Il maintient ou renonce

ou

NON

5 COMMENT LIRE LES RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

➔ Pour une formation non sélective (licence)

Consultation des propositions à partir du 22 mai

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

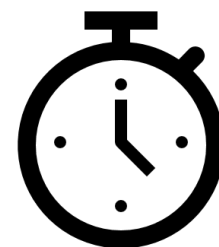
5 RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

Réponses aux propositions à partir du 22 mai

➔ Quelles règles pour accepter les propositions (ou y renoncer) ?

> Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) est de :

- 7 jours jusqu'au 25 juin
- 3 jours du 26 juin au 20 août
- 1 jour à partir du 21 août
- Passé ces délais : la place est libérée pour un autre candidat



➔ Selon le cas de figure :

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):

- il **accepte** la proposition (ou y renonce)
- s'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus** : il l'indique sur Parcoursup
- il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

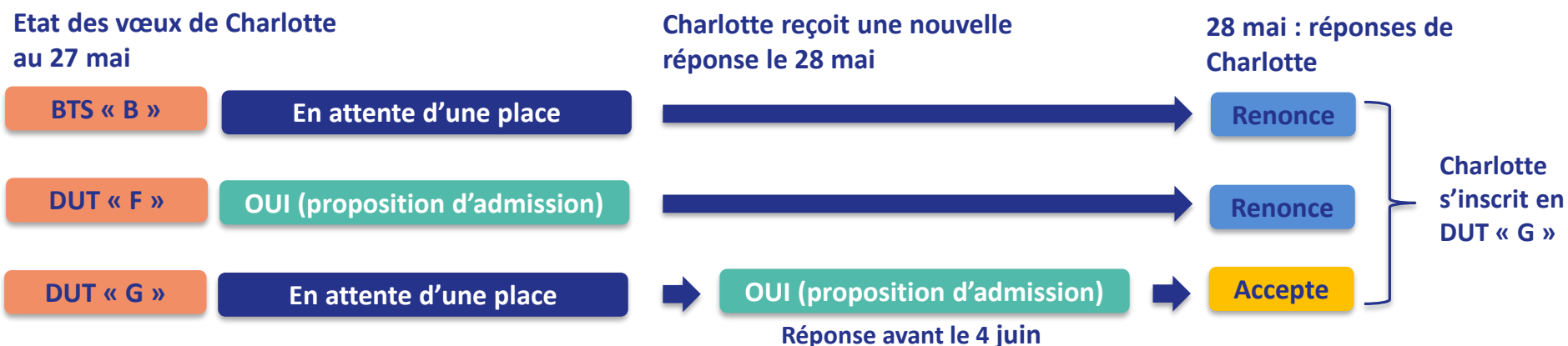
L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

➡ Charlotte a **fait 8 vœux**, tous confirmés. Le 22 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements : **4 acceptés (2 OUI/2 OUI SI)**



L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

➡ Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le DUT « G », vœu maintenu en attente :



- **Charlotte accepte la proposition d'admission au DUT « G ».**
- Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le DUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- **Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au DUT « G » une fois les résultats du bac connus.**



5 RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> **EN RESUME** : Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- Accepter **une seule proposition**
- Renoncer **aux autres propositions d'admission** (pour ne pas monopoliser les places)
- Possibilité de maintenir les **autres vœux en attente** (l'indiquer sur Parcoursup)
- **Consulter les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :**

- **des places vont se libérer** au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)**

- **nouveau** : dès le 22 mai, la **commission d'accès à l'enseignement supérieur** est activée pour lui **faire des propositions de formation**

5 S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

à partir des
résultats du
bac

➔ Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix : inscription administrative dans l'établissement



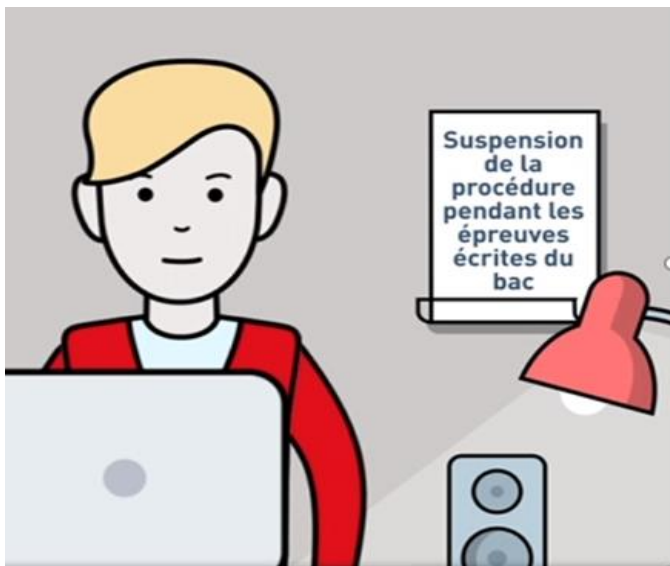
➔ Ces formalités sont propres à chaque établissement :

- > suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
- > si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup,

il doit démissionner de la procédure Parcoursup

Attention : **respecter impérativement les dates limites d'inscription**
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question





MI-JUIN : INTERRUPTION DE LA PROCÉDURE

pendant les épreuves écrites du baccalauréat

**Du 26 JUIN au 21 SEPTEMBRE:
PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE**

**Pour qui? : ceux qui sont encore
en attente ou sans proposition:
vœux sur des formations avec des
places vacantes**



6 ETAPE 4 : L'ESSENTIEL SUR LA PHASE COMPLÉMENTAIRE

4

JUIN > SEPTEMBRE 2018 PHASE COMPLÉMENTAIRE

FIN JUIN - DÉBUT JUILLET

- Dès la fin des épreuves du baccalauréat, ouverture de la phase complémentaire
- Après les résultats du baccalauréat, une commission pilotée par le recteur propose des formations aux bacheliers qui n'ont obtenu aucune proposition d'admission

SEPTEMBRE

- Fin de l'affectation

**TOUS LES BACHELIERS
QUI LE SOUHAITENT SONT INSCRITS**

CAES

**BACHELIER SANS
PROPOSITION**

- pour accompagner une éventuelle mobilité géographique : des places sont réservées dans les cités universitaires ou internats de lycée, des aides sociales



SOURCES DE FORMATION ET D'INFORMATION

PARCOURSUP SUR EDUSCOL

<http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

[l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html](http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html)

Nouvelles
mises à jour



Présenter, expliquer et mettre en oeuvre le Plan Étudiants

- ✦ [Diaporama destiné aux réunions d'information avec les élèves et leur famille](#) (mise à jour avec des nouveaux exemples)
- ✦ [Questions-réponses](#)
- ✦ [Le vademecum sur l'accompagnement des élèves de terminale vers le supérieur](#)
- ✦ [La fiche dialogue pour l'orientation en classe terminale en vue du conseil de classe du 1er trimestre / 1er semestre](#)

- ✦ [Infographie : Procédure d'admission des lycéens dans l'enseignement supérieur : les étapes clés 2018 \(PDF\)](#)
- ✦ [Infographie : Procédure d'admission des lycéens dans l'enseignement supérieur : les étapes clés 2018 \(JPG\)](#)

Guide méthodologique

- ✦ [Fiche Avenir : Mode d'emploi](#)

Fiches thématiques pour le dialogue avec les professeurs principaux, les élèves et les familles

- ✦ [Fiche 1 - Les étapes clés de la procédure d'admission](#)
- ✦ [Fiche 2 - Les caractéristiques des formations](#)
- ✦ [Fiche 3 - Formuler les vœux](#)
- ✦ [Fiche 4 - Les vœux multiples](#) (mise à jour le 30/01/2018)
- ✦ [Fiche 5 - La fiche Avenir](#)
- ✦ [Fiche 6 - Les réponses des lycéens aux établissements du supérieur](#)
- ✦ [Fiche 7 - La césure](#)
- ✦ [Fiche 8 - Les nouveautés "vie étudiante"](#)
- ✦ [Fiche 9 - Le parcours de formation m@gistère "Accompagner les lycéens vers l'enseignement supérieur"](#) (mise à jour le 29/01/2018)
- ✦ [Fiche 10 - Formuler un vœu « PACES Ile-de-France](#) (mise à jour le 29/01/2018)
- ✦ [Fiche 11 - Le projet de formation motivé](#)
- ✦ [Fiche 12 - Les vœux pour des formations en apprentissage](#)
- ✦ [Fiche 13 - Assistance pour l'utilisation de Parcoursup](#)
- ✦ [Fiche 14 - Les services de la vie étudiante](#)
- ✦ [Fiche 15 - Les étudiants ambassadeurs](#)
- ✦ [Fiche 16 - Les pourcentages minimaux de boursiers de lycée dans Parcoursup](#) (nouveau)
- ✦ [Fiche 17 - Les parcours de formation personnalisés](#)
- ✦ [Fiche 18 - Outils d'aide à la décision pour les chefs d'établissement et les académies](#)
- ✦ [Fiche 19 - Secteur géographique : principes et application](#)
- ✦ [Fiche 20 - Etudiants en réorientation - l'attestation de suivi du projet de réorientation](#) (nouveau)

Source de ce
diaporama

❖ www.ac-versailles.fr/actionsup : recense les actions organisées par les universités et les IUT en direction des lycées sur le site académique



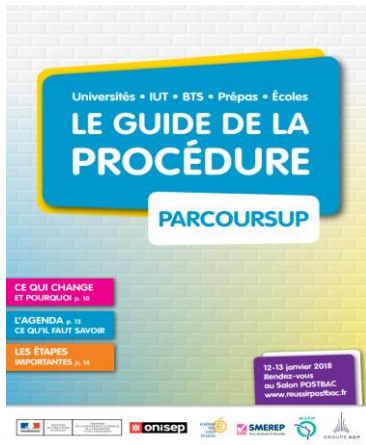
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

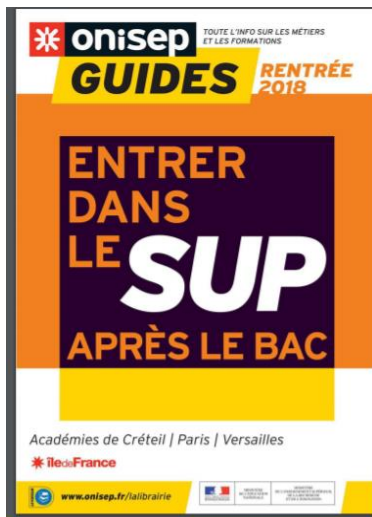
PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

S'informer sans modération



Les dossiers ONISEP Fiche CIDJ...



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
SUPÉRIEURE,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS
ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



CIO Argenteuil

CIO ARGENTEUIL
27 BOULEVARD JEANNE D ARC 95100 ARGENTEUIL

ATTENTION CHANGEMENT DE TELEPHONE

01 39 98 02 79

OUVERTURE PENDANT
LES VACANCES SCOLAIRES
DU LUNDI AU VENDREDI
AUX MÊMES HORAIRES



MERCI DE VOTRE
ATTENTION



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



L'enseignement supérieur en France/2017-2018



ALTER PACES : DES ENSEIGNEMENTS EN PLUS UN PARCOURS EXCELLENT EN L2/L3



**Dispositif a pour vocation de diversifier le recrutement
des étudiants qui accèdent aux filières santé**

- ➔ **PARIS 13 : ALTER PACES.** Depuis la rentrée 2015, un nouveau dispositif d'entrée en 2e année de médecine (ou pharmacie, odontologie, maïeutique) par passerelle est expérimenté. Ce recrutement est accessible pour les étudiants n'ayant jamais tenté le concours de la **PACES** ou ayant échoué une fois.
- ➔ **PARIS DESCARTES :** Alter PACES est un dispositif de formation qui permet à **des étudiants de L2 ou de L3, des universités éligibles** de suivre des enseignements scientifiques afin d'intégrer la deuxième année d'une filière santé.



ALTERNATIVE À LA PACES

- ➔ Proposé dans 18 universités à la rentrée 2017-2018, (7 en 2015!) le modèle Alter-PACES permet aux étudiants de L2 ou L3, **parfois dans des domaines éloignés du monde médical (droit, chimie, philosophie...)** de candidater pour entrer directement en 2e année d'études médicales (accès à 1 à 5 filières de santé selon les facs). Les modalités variant d'une université à l'autre, il faut se renseigner directement auprès de son établissement pour connaître celles qui s'y appliquent. ([Paris 5](#), [Paris 7](#), [Paris 13](#)).
- ➔ Des expérimentations qui s'achèveront à la fin de l'année universitaire 2019-2020.
- ➔ <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-etudes-medicales/Des-alternatives-a-la-PACES>
- ➔ <http://www.letudiant.fr/examen/concours-sante/paces-le-classement-des-facs-de-medecine.html>

PAS ENCORE CONNU DONC DEMANDE A LA HAUTEUR DES PLACES DISPONIBLES

- ➔ **Profil des admis.** Selon les universités, l'Alter-PACES peut être réservée aux étudiants en licence de sciences et techniques (sciences de la vie, physique-chimie, etc.) ou ouverte à un panel plus large de licences, y compris en sciences humaines. Le plus souvent, **l'étudiant doit suivre et valider, en plus de sa licence obtenue avec d'excellents résultats, une à quatre unités d'enseignement complémentaire.** Certaines universités ont créé une licence spécifique en sciences pour la santé, renforcée par des modules dédiés.
- ➔ **Sélectivité.** Selon les universités, entre 5 % et 30 % des places du numerus clausus de la PACES peuvent être attribuées aux candidats de l'Alter-PACES. Cependant, encore peu d'étudiants utilisent ce mode de recrutement et toutes les places ne sont pas pourvues. Les places non attribuées sont reversées au concours de la PACES.
- ➔ **Poursuite d'études.** Ceux qui réussissent la sélection rejoignent la 2e année d'un cursus de santé avec les étudiants issus de PACES. Des **tutorats ou cours de rattrapage** peuvent être organisés.



DN MÉTIERS DE L'ART ET DU DESIGN DN MADE



- ➔ Remplace MANAA + BTS de design
- ➔ FORMATION EN 3 ANS
- ➔ ACCESSIBLE AVEC TOUT TYPE DE BAC
- ➔ dans la brochure « Entrée dans le Sup2018 » pas noté
- ➔ mais PARAMETRAGE DANS PARCOURS SUP



INFO FLASH : téléchargez l'application Parcoursup pour être informé en temps réel

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Contact

Formation

Par type de formation:

DN MADE

Par Mention

Indifférent
Licences
Etudes de santé
BTS - BTSA
DUT
Formations d'ingénieurs
Formation en ingénierie
CPGE
Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles
Ecoles d'architecture
Ecoles de commerce
Ecoles supérieures d'art
Diplômes des métiers d'Arts
DCG
Formations paramédicales
Formations du social
DEUST
DUT
Formation en Sciences Politiques
DN MADE

Par région:

Par académie:

Par département:

Par ville:

Trier les résultats:

Critères spécifiques (facultatifs)

- ☐ Formations en apprentissage ?
- ☐ Formations pour sportif de haut niveau ?
- ☐ Formations pour artiste de haut niveau ?
- ☐ Avec enseignement à distance uniquement

Lancer la recherche



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANT
ACCOMPAGNER

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DN MADE PAR ACADÉMIE

2018	2019
Aix-Marseille Besançon Clermont –Ferrand Créteil Dijon Limoges Lyon Montpellier Orléans-Tours Paris Rennes Strasbourg Toulouse Versailles	Amiens Bordeaux Caen Grenoble Lille Nancy-Metz Nantes Nice Poitiers Réunion Reims Rouen

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA RÉFORME

- Équilibre des enseignements théoriques et pratiques
- Fonctionnement semestriel (3 ans=6 semestres, validation par UE, crédits ECTS)
- Obligation pour l'établissement de conventionner avec un EPCSCP, départements art, sciences humaines ou techniques
- Formation soumise à une autorisation d'ouverture par la DGESIP
- Accréditation renouvelable tous les 5 ans
- Dégressivité du volume horaire étudiant
- Progressivité des enseignements
- Projet pédagogique établissement

OBJECTIFS DU DN MADE

des professionnels de la création permettant conjointement :

- **une insertion professionnelle** (en tant qu'assistant)
- **une poursuite d'études** (au niveau M)

des profils singularisés

- **par mobilité entre parcours, entre établissements, avec des écoles étrangères**
- **par les périodes de stage**
- **par un projet personnel DN MADE 3 (semestre 6)**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



DN MADe structure par année

DN MADe 1	DN MADe 2	DN MADe 3
FONDAMENTAUX	SPÉCIALISATION	PROJET
Découverte Acquisition	Majeures/mineures Enjeux	Approfondissement Positionnement MADe

DN MADe structure par semestre

S1	S2	S3	S4	S5	S6
OUVERTURES CRÉATIVES	INITIATION TECHNIQUES SPÉCIFIQUES	CHAMPS SPÉCIFIQUES	PROBLÉMATIQUES SIMPLES	PROBLÉMATIQUES COMPLEXES	PROJET MADE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



LES ATTENDUS DE RÉUSSITE POUR UNE ORIENTATION EN **DIPLÔME NATIONAL MÉTIERS D'ART ET DESIGN**

- ➔ **Une bonne culture générale** et une sensibilité aux questions sociales et environnementales.
- ➔ **Une appétence pour les champs artistiques** : design, métiers d'art, architecture, cinéma, spectacle vivant et arts visuels.
- ➔ Des compétences **d'analyse et d'argumentation**.
- ➔ Des compétences de **communication orale, écrite et graphique**.
- ➔ Un intérêt pour les outils **numériques**, notamment de dessin et de conception.
- ➔ Un esprit de **collaboration et de partage**.
- ➔ Des compétences **d'adaptation et d'organisation**.
- ➔ Sont attendues également des qualités de **curiosité, d'écoute, de recul critique, de questionnement et de motivation**.

DN MADe

Diplôme national
métiers d'art & design

Université
Doctorat
Champ de recherche sur
le design



Valant grade master
cursus 120 ECTS

M1 et M2
DSAA
Diplôme supérieur d'arts appliqués
Mention design
mode graphisme espace produit

RNCP
Niveau 1



DN MADe 3

Valant grade
licence 180
ECTS

DN MADe
Concours ENS et
approfondissement recherche

DN MAeD Spécialisation

RNCP
Niveau 2

DN MADe 2

CPGE
Arts & design

DN MADe
majeure Design
+
mineures

DN MADe
majeure Métiers d'art
+
mineures

DN MADe 1

Diplôme National Métiers
d'art & design

STD2A -

BACCALAUREAT
général / technologique/professionnel (Bac Pro et BMA)

Diplôme National des métiers d'art et du design – DN MADe

Parcours progressif

		Theorique/poursuite	Pratique/Poursuite	Expertise/ Insertion	
DN MADe 3	S6	Atelier de conception Initiation à la recherche	Projet professionnel Orientation vers un master valant garde master	Spécialisation savoir-faire métiers d'art & design	Projet d'orientation et stage
	S5	Stage	Stage	Stage	
DN MADe 2	S4	CPGE	Approfondissement des compétences transversales et spécifiques Mobilité et Stage éventuel		Pratiques disciplinaires & transversales
	S3		Approfondissement des compétences transversales et spécifiques Stage et mobilité		
DN MADe 1	S2		Développer les compétences Spécifiques & pluridisciplinaires		Fondamnetaux pratiques é theoriques
	S1		Fondamentaux & microprojets		

BACCALAUREAT

général - technologique – professionnel (Bac Pro et BMA)

DIPLÔME NATIONAL MÉTIERS D'ARTS & DESIGN, DN MADE CONSTRUCTION

LA DÉFINITION DES PARCOURS

MENTION	INTITULÉS DU OU DES PARCOURS	SPÉCIALITÉS
PARCOURSUP ONISEP RNCP MENTION DU DIPLÔME	IDENTITÉS MÉTIERS SECTEURS D'ACTIVITÉ	DOMAINES ASSOCIÉS / MÉTIERS D'ART & DESIGN MAJEURE / mineure MAJEURE /double mineure Double MAJEURE Double MAJEURE / mineure



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE



DIPLÔME NATIONAL MÉTIERS D'ARTS & DESIGN, DN MADE **CONSTRUCTION** LES 15 MENTIONS

MODE	LIVRE	ESPACE
TEXTILE	INNOVATION SOCIALE	MATÉRIAUX
OBJET	PATRIMOINE	ORNEMENT
GRAPHISME	NUMÉRIQUE	SPECTACLE
INSTRUMENT	ANIMATION	ÉVÉNEMENT

www.terminales2017-2018.fr



TERMINALES 2017/2018
5 ÉTAPES pour mon parcours dans l'enseignement supérieur

onisep **MON ORIENTATION EN LIGNE.FR**



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

J'explore les possibles

➔ Dix conseils pour s'orienter

➔ Que faire après mon bac ?

➔ Info métiers

➔ Info filières

➔ Schéma des études après le bac

Je découvre les formations de l'enseignement supérieur

↑
Découvrir

J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix

↑
Découvrir

Je souhaite en parler

↑
Découvrir

Je précise ce que je vais demander

↑
Découvrir

© MEN - MESRI - ONISEP 2017

ETAPE 1 : j'explore les possibles

➤ Dix conseils pour s'orienter

➤ Que faire après mon bac ?

➤ Info métiers

➤ Info filières

➤ Schéma des études après le bac

ETAPE 2 : je découvre les formations de l'enseignement supérieur

➤ Ma première année en ...

➤ Rechercher une formation

➤ Réussir en licence

ETAPE 3 : j'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix



→ Voir des tutos (Moocs)

→ Sport : Staps ou pas ?

→ Psycho ou pas ?

→ Les études médicales

→ Les écoles d'art

→ Domaine sciences, technologie et santé

ETAPE 4 : je souhaite en parler

→ Les lieux d'information près de chez vous

→ Calendrier des journées portes ouvertes

→ Contacter mon orientation en ligne

ETAPE 5 : je précise ce que je vais demander

→ Calendrier de la démarche

→ Semaines de l'orientation

→ Dix conseils pour s'orienter

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

rgence



académie Versailles

Région académique ÎLE-DE-FRANCE

ac-versailles.fr

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Retrouvez toute l'information sur le site education.gouv.fr

[L'ACADÉMIE](#) | [DE L'ÉCOLE AU SUPÉRIEUR](#) | [FORMATION, ORIENTATION](#) | [EXAMENS ET CONCOURS](#) | [ACTION EDUCATIVE](#) | [PROJET ACADÉMIQUE](#)

EN CE MOMENT

[Sécurité des établissements](#) | [Plan Étudiants](#) | [Devoirs faits au collège](#)

Accueil > Formation et orientation > Où s'informer

Où s'informer

PARTAGER CETTE PAGE

C.I.O. d'Argenteuil



Le C.I.O.

Horaires

L'équipe

Les services

Établissements

Documents

Le C.I.O.

■ Newsletter du C.I.O.

- » S'inscrire
- » Se désinscrire

■ Actus...

- » La Lettre du C.I.O. n° 4 - janvier 2018
- » La Lettre du C.I.O. n° 3 - décembre 2017
- » Salons "Orientation" en Ile-de-France - 2017 / 2018
- » S.O.S. rentrée 2017 : les étapes importantes de l'affectation
- » Semaine de l'orientation pour collégiens et lycéens - 21, 23 et 24 février 2017

IMPRIMER | A+ / A-

ACCÈS DIRECT

DSDEN DE L'ACADEMIE

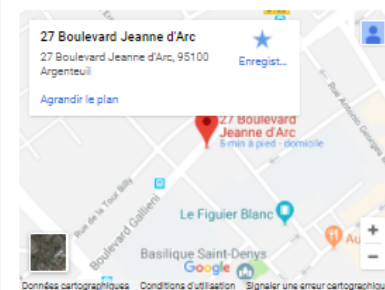


Venir nous voir

27 Boulevard Jeanne d'Arc
95100 ARGENTEUIL

Nous contacter

Courriel : ci-argenteuil@ac-versailles.fr
 ☎ Tél. : 01 35 98 02 75 (nouveau numéro)
 Fax : 01 30 76 16 67



S.N.C.F. : Gare d'Argenteuil
 Bus : Bus 272 - Bus 9 : arrêt Calais
 Bus 140 : arrêt Hôtel de Ville d'Argenteuil
 Bus 4 : arrêt Bailin
 Bus 8 : arrêt Clément Ader

Imprimer le plan et les coordonnées

Mme MACOVEI
 Mme VIGOR
 PSYCHOLOGUES EDUCATION
 NATIONALE
 EDCOSP



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS
 ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE